



2023/2166(DEC)

22.11.2023

AMENDEMENTS

1 - 9

Projet d'avis
Romana Tomc
(PE752.902v02-00)

Décharge 2022: Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)
((2023/2166(DEC))

Amendement 1

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Vilija Blinkevičiūtė, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Klára Dobrev, Ilan De Basso, Agnes Jongerius

Projet d'avis

Paragraphe 2

Projet d'avis

2. relève que le budget de l'Agence pour l'exercice 2022 s'élevait à 22 millions d'euros (comme en 2021)¹; se félicite que le budget de l'Agence pour 2022 ait été exécuté à 98,7 %;

¹ Ces chiffres budgétaires sont extraits du rapport annuel de la Cour des comptes sur les agences de l'UE relatif à l'exercice 2022 et se fondent sur le total des crédits de paiement disponibles au cours de l'exercice.

Amendement

2. relève que le budget de l'Agence pour l'exercice 2022 s'élevait à 22 millions d'euros (comme en 2021)¹; se félicite que le budget de l'Agence pour 2022 ait été exécuté à 98,7 %; ***souligne qu'il faut continuer de garantir des moyens humains et financiers suffisants pour que l'Agence puisse continuer à mettre en œuvre son programme de travail avec un taux d'achèvement très élevé;***

¹ Ces chiffres budgétaires sont extraits du rapport annuel de la Cour des comptes sur les agences de l'UE relatif à l'exercice 2022 et se fondent sur le total des crédits de paiement disponibles au cours de l'exercice.

Or. en

Amendement 2

Lucia Ďuriš Nicholsonová, Jozef Mihál, Dragoș Pișlaru, Max Orville

Projet d'avis

Paragraphe 3

Projet d'avis

3. fait observer qu'en raison des taux d'inflation élevés, l'année 2022 a été marquée par une augmentation significative des coûts liés aux salaires et à divers services tels que le loyer ainsi que la gestion des infrastructures, l'approvisionnement en gaz et en électricité et d'autres services de soutien administratif;

Amendement

3. fait observer qu'en raison des taux d'inflation élevés, l'année 2022 a été marquée par une augmentation significative des coûts liés aux salaires et à divers services tels que le loyer ainsi que la gestion des infrastructures, l'approvisionnement en gaz et en électricité et d'autres services de soutien administratif;

Amendement 3

Lucia Ďuriš Nicholsonová, Jozef Mihál, Dragoş Pîslaru, Max Orville

Projet d'avis

Paragraphe 4

Projet d'avis

4. salue le travail accompli par l'Agence, qui s'emploie à développer, à collecter et à mettre à disposition des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents sur la sécurité et la santé au travail qui contribuent à la politique de l'Union visant à promouvoir des lieux de travail sains et sûrs dans l'Union;

Amendement

4. salue le travail accompli par l'Agence, qui s'emploie à développer, à collecter et à mettre à disposition des informations, des analyses et des outils fiables et pertinents sur ***les priorités nationales et européennes dans le domaine de*** la sécurité et la santé au travail qui contribuent à la politique de l'Union visant à promouvoir des lieux de travail sains et sûrs dans l'Union; ***relève en particulier le rôle que l'Agence peut jouer pour soutenir les organisations nationales et européennes qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques dans ce domaine; estime que l'Agence peut fournir des informations utiles sur l'incidence du télétravail et de la numérisation du travail dans une Europe post-COVID-19, tant pour les employeurs que pour les travailleurs;***

Amendement 4

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Vilija Blinkevičiūtė, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Klára Dobrev, Ilan De Basso, Agnes Jongerius

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. se félicite que l'Agence continue de contribuer de manière significative, au moyen de plusieurs actions menées seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, à

Amendement

5. ***prend acte du rôle de premier plan que l'Agence a joué lors de la mise en œuvre des principes inscrits dans le socle européen des droits sociaux et de la***

l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail en Europe à la suite de la crise sanitaire mondiale déclenchée par la pandémie de COVID-19; félicite l'Agence pour les bons résultats obtenus;

réalisation des objectifs du programme de Porto; se félicite que l'Agence continue de contribuer de manière significative, au moyen de plusieurs actions menées seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, à l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail ***pour tous les travailleurs*** en Europe, ***indépendamment de la taille de l'entreprise, du type de contrat ou de la relation d'emploi***, à la suite de la crise sanitaire mondiale déclenchée par la pandémie de COVID-19 félicite l'Agence pour les bons résultats obtenus;

Or. en

Amendement 5

Lucia Ďuriš Nicholsonová, Jozef Mihál, Dragoș Pîslaru, Max Orville

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. se félicite que l'Agence continue de contribuer de manière significative, au moyen de plusieurs actions menées seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, à l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail en Europe à la suite de la crise sanitaire mondiale déclenchée par la pandémie de COVID-19; félicite l'Agence pour les bons résultats obtenus;

Amendement

5. se félicite que l'Agence continue de contribuer de manière significative, au moyen de plusieurs actions menées seule ou en collaboration avec d'autres acteurs, à l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail en Europe à la suite de la crise sanitaire mondiale déclenchée par la pandémie de COVID-19; félicite l'Agence pour les bons résultats obtenus; ***salue, à cet égard, les recherches de l'Agence, qui accordent une attention particulière à l'incidence de la pandémie sur les risques psychosociaux et la santé mentale;***

Or. en

Amendement 6

Alicia Homs Ginel, Estrella Durá Ferrandis, Vilija Blinkevičiūtė, Milan Brglez, Lina Gálvez Muñoz, Klára Dobrev, Ilan De Basso, Agnes Jongerius

Projet d'avis

Paragraphe 6

Projet d'avis

6. relève avec satisfaction le rôle important assigné à l'Agence dans le cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027 et les progrès accomplis à cet égard;

Amendement

6. relève avec satisfaction le rôle important assigné à l'Agence dans le cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027 et les progrès accomplis à cet égard; ***se félicite de l'engagement résolu de l'Agence au regard de la mise en œuvre de l'approche «Vision Zéro» en ce qui concerne les décès liés au travail, de la santé mentale au travail, ainsi que de l'incidence des vagues de chaleur et du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs;***

Or. en

Amendement 7
Marc Botenga

Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

7 bis. souligne que l'Agence doit poursuivre ses efforts pour recruter de nouveaux collaborateurs et mener des campagnes de recrutement;

Or. en

Amendement 8
Romana Tomc

Projet d'avis
Paragraphe 8 – point 1 (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

1) 8 bis. félicite l'Agence pour la mise en place d'un plan d'entreprise visant à améliorer l'efficacité énergétique et la

neutralité climatique de ses activités;

Or. en

Amendement 9

Lucia Ďuriš Nicholsonová, Jozef Mihál, Dragoș Pișlaru, Max Orville

Projet d'avis

Paragraphe 10

Projet d'avis

10. salue le fait que l'Agence ait pris des mesures pour répondre aux observations de la Cour relatives à l'exécution du budget pour l'exercice 2021;

Amendement

10. salue *toutefois* le fait que l'Agence ait pris des mesures pour répondre aux observations *antérieures* de la Cour relatives *à la procédure de passation de marchés publics, qui sont liées* à l'exécution du budget pour l'exercice 2021;

Or. en